



Grave confusion sur l'antenne de Côte D'Azur, Marseille prend la main sans prévenir les téléspectateurs. Ce sont les grévistes qui doivent s'en charger.

Communiqué de presse :

Chèr.e.s Téléspectateurs, Téléspectatrices,

« En raison de l'arrêt de travail d'une partie du personnel, suite au mouvement de grève initié par les syndicats CGT et Sud, nous ne sommes pas en mesure de diffuser nos programmes habituels. Ce midi, vous ne retrouverez pas vos rendez-vous régionaux d'information, nous vous prions de nous en excuser. »

Mardi 16 juin en regardant le journal télévisé de la mi-journée sur France 3 Côte d'Azur, vous auriez dû lire ce message en bas de votre écran. Ainsi vous auriez compris pourquoi dans ce journal baptisé « grande région » il n'y avait aucun reportage concernant la Côte d'Azur.

Par respect pour votre fidélité, nous avons interpellé la direction afin qu'une information claire vous soit donnée. Mais il faut croire, que pour elle, remplir l'antenne est plus important que la pertinence de ce que l'on diffuse, puisqu'à 18 heures la direction a programmé un débat sur les élections dans le Var à Six Four les plages, puis le journal local de Marseille et enfin le journal de Provence Alpes. Ce n'est qu'à 19 heures, suite à la très courte annonce de la présentatrice du journal - merci à elle - que vous avez pu comprendre que les perturbations de notre antenne étaient dues à un mouvement de grève.

Depuis plusieurs années, la direction de France Télévisions tente de supprimer des métiers, des savoir-faire et des compétences dans les antennes régionales.

La profession emblématique de réalisateur est aujourd'hui dans son viseur. A ce jour, France 3 ne compte plus que 5 réalisateurs « maison » pour 24 antennes sur l'hexagone, et des réalisateurs intermittents sont appelés en renfort pour fabriquer les émissions.

Programmé pour le 28 juin, le deuxième tour des élections municipales a remis le pied à l'étrier à de nombreux salarié.e.s à France 3. Mais cela a aussi été l'opportunité pour la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, et la directrice de France 3, Laurence Mayerfeld, de ne plus faire appel à ces réalisateurs intermittents, nos collègues, comme il en est l'usage pour l'enregistrement des débats électoraux.

Vous l'aurez compris, ces mesures ne concernent pas les chaînes nationales du groupe France Télévisions. Doit-on y voir la marque du dédain « parisien » envers les citoyens régionaux ?

S'il fallait le rappeler, les salarié.e.s d'une entreprise de service public ne suivent jamais un préavis de grève de gaité de cœur. Suite à la crise sanitaire qui a aussi touché France Télévisions et malgré la très grande motivation qui nous anime pour reprendre l'antenne, nous avons décidé de déposer ce préavis de grève du 15 au 19 juin car nous revendiquons de fabriquer une télévision régionale de qualité. Cela passe notamment par le respect des métiers.

Nous regrettons amèrement que, pour les directions de France Télévisions et France 3, le monde d'après soit synonyme d'abandon de la qualité et de mépris des professionnel.le.s que nous sommes, tout cela aux dépens de notre public.

Antibes, le 17 juin 2020

Les délégués syndicaux et représentants du personnel Sud Médias Télévisions et CGT, de France 3 Côte d'Azur